



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

Mon enfant fait du Baby Karaté

LE LIVRET DU PARENT

Mon enfant fait du
Baby Karaté
LE LIVRET DU PARENT



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

HISTORIQUE

La Fédération Française de Karaté propose depuis quelques années l'accès à la pratique du karaté pour les jeunes enfants. Forte de 12 000 licenciés dans la catégorie mini-poussin (3-5 ans), la FFK concentre ses moyens pour encadrer le développement des baby's.

La réalisation d'outils pédagogiques, des formations continues pour les professeurs ainsi que la mise en place du label baby karaté sont les témoins d'un gage de qualité de la démarche fédérale.

ORGANISATION ET STRUCTURATION DE L'EVOLUTION

L'organisation de l'activité baby karaté se réfère au nombre d'années de pratique de l'enfant tout en respectant les différents stades de son développement général. Dans un même groupe, trois niveaux d'attentes sont définis pour une même consigne en fonction des capacités de chacun.

LES ATTENTES POUR LES TROIS ANS :

- ▶ Accès à la socialisation ;
- ▶ Plaisir d'être et de faire.

LES ATTENTES POUR LES QUATRE ANS :

- ▶ Acceptation des règles ;
- ▶ Découverte de son corps ;
- ▶ Initiation à la gestuelle du karaté.

LES ATTENTES POUR LES CINQ ANS :

- ▶ Autonomie vestimentaire ;
- ▶ Découverte des gestes techniques ;
- ▶ Sensibiliser aux règles d'or dans le dojo.

SYSTEME DE NIVEAU

Le système de progression est déterminé selon des périodes. L'assiduité de l'enfant est le critère prépondérant pour son évolution. A chaque niveau l'enfant recevra une étoile avec une posture du panda qui sera différente pour chaque niveau proposé.



Niveau 1
1 an de pratique
PLAISIR DE FAIRE



Niveau 2
2 ans de pratique
COMPREHENSION



Niveau 3
3 ans de pratique
MAITRISE TECHNIQUE

LES VALEURS DU BABY KARATEKA



L'écoute



L'entre-aide



La participation



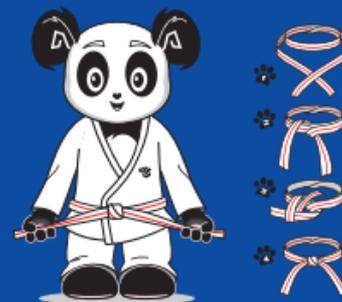
Le respect

LES REGLES D'OR DANS LE DOJO

Pour que le professeur de karaté accueille votre enfant dans des conditions optimales, il est conseillé d'arriver 5 à 10 minutes avant le cours, cela vous permet d'établir un contact avec le professeur afin d'échanger avec vous.

Plusieurs règles sont de rigueur :

- ▶ l'enfant doit se changer dans les vestiaires ;
- ▶ l'enfant doit être muni de chaussons adaptés pour marcher à l'extérieur du tatami. La tenue doit être irréprochable, le kimono ainsi que la ceinture « blanche » ;
- ▶ l'enfant doit respecter le matériel ainsi que les autres enfants du groupe.



APRES LE BABY KARATE

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour que votre enfant continue le karaté. Si le karaté a plu à votre enfant et en fonction des ressources du club, il est possible de s'orienter vers :

- ▶ La pratique du karaté loisir (évolution dans les ceintures « grade »), appropriation des valeurs citoyennes du code moral des karaté kids ainsi que le développement global de votre l'enfant.
- ▶ La pratique de la compétition dans les deux formes de pratique technique et opposition.